

No 139

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de St-Luc tenue le lundi 17 octobre 2022, à 18 h 30.

Présences : Joanie Morin, Josiane Bastien-Bonsant, Karine Lessard, Tania Viens, Catherine Benoît, Éric Robichaud et Manon Lavigne

Direction : Simon Lebel

Absence : Simon Morin

**1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Simon Lebel souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

**2.0 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE RENCONTRE**

Madame Josiane Bastien-Bonsant agira comme secrétaire de réunion pour la rencontre.

**3.0 PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le directeur propose un tour de table pour que les membres du nouveau conseil d'établissement puissent se présenter.

**4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CET2223-001** À la demande de Monsieur Lebel, nous ajoutons le point 9.4 Collations. Suite à cet ajout il est proposé par Madame Catherine Benoît et appuyé par Karine Lessard d'adopter l'ordre du jour.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2.0 Nomination d'un(e) secrétaire de rencontre
- 3.0 Présentation des membres du conseil d'établissement (tour de table)
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Informations en lien avec les pouvoirs du conseil d'établissement (doc)
  - 5.1 Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)
  - 5.2 Dénonciation des conflits d'intérêt, LIP, art.70 (doc)
  - 5.3 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement
  - 5.4 Budget de fonctionnement
- 6.0 Formation du nouveau conseil d'établissement
  - 6.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence
  - 6.2 Nomination des représentants de la communauté
- 7.0 Procès-verbal
  - 7.1 Adoption du procès-verbal du 16 juin 2022 (doc)
  - 7.2 Suivi au procès-verbal
- 8.0 Objets d'approbation
  - 8.1 Activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école
  - 8.2 Changement au régime pédagogique (calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins) (doc)
  - 8.3 Frais des journées pédagogiques
- 9.0 Objets d'adoption
  - 9.1 Établissement des règles de régie interne (doc)
  - 9.2 Calendrier des rencontres (doc)
  - 9.3 Actes d'établissements

## 10.0 Informations

- 10.1 Dépôt d'un plan de travail (doc)
- 10.2 Parole à la direction
  - 10.2.1 Santé globale/À l'école, on bouge cube
  - 10.2.2 Campagne de financement
  - 10.2.3 Procédure objets perdus
- 10.3 Projet éducatif
- 10.4 Parole aux enseignantes
- 10.5 Parole à la responsable du service de garde
- 10.6 Parole à la déléguée du comité de parents
- 10.7 Parole au représentant de la cafétéria
- 10.8 Parole au représentant de la communauté

## 11.0 Correspondance

## 12.0 Varia

## 13.0 Questions du public

14.0 Date de la prochaine rencontre : LUNDI 12 DÉCEMBRE À 18H30

## 15.0 Levée de l'assemblée

### PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.0 **INFORMATION EN LIEN AVEC LES POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (DOC 1)**

- 5.1 **Loi sur l'instruction publique (articles 42 à 95)**  
Monsieur Lebel présente les principales fonctions des membres du conseil d'établissement et fait un survol des articles de loi en lien avec le fonctionnement du conseil.
- 5.2 **Dénonciation des conflits d'intérêts, LIP, art.70 (DOC 2)**  
Personne n'a de conflit d'intérêts.
- 5.3 **Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement**  
Suite aux explications de la direction, Madame Tania Viens visionnera la formation.
- 5.4 **Budget de fonctionnement**  
Monsieur Lebel nous informe du budget de fonctionnement pour les membres du conseil.

#### 6.0 **FORMATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

- CET2223-002 6.1 **Nomination d'une personne à la présidence et à la vice-présidence**  
Pour la présidence :  
Une proposition de Madame Karine Lessard à la présidence a été faite par Madame Joanie Morin. Celle-ci accepte et est élue à la présidence du Conseil d'établissement de l'école Saint-Luc pour l'année scolaire 2022-2023.  
  
Pour la vice-présidence :  
Une proposition de Madame Joanie Morin à la vice-présidence a été faite par Madame Tania Viens. Celle-ci accepte et est élue à la vice-présidence du Conseil d'établissement de l'école Saint-Luc pour l'année scolaire 2022-2023.
- 6.2 **Nomination d'un représentant de la communauté**  
Monsieur Simon Morin a manifesté le souhait par courriel de renouveler son mandat de représentant de la communauté pour la prochaine année.

### PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7.0 PROCÈS-VERBAL**

### **CET2223-003 7.1 Approbation du procès-verbal du 16 juin 2022**

Il est proposé par Madame Catherine Benoît d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

**PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le registre est signé.

### **7.2 Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi au procès-verbal.

## **8.0 OBJETS D'APPROBATION**

### **CET2223-004 8.1 Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école**

La direction nous présente les activités et les coûts reliés à cela. Monsieur Éric Robichaud a parlé du programme santé globale.

Sur la proposition de Madame Karine Lessard et appuyé par Madame Tania Viens, il est résolu à l'unanimité d'approuver la programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

**PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CET2223-005 8.2 Changement au régime pédagogique (calendrier des étapes, des rencontres de parents et des remises de bulletins) (doc)**

Monsieur Lebel présente le document en lien avec les modalités d'application du régime pédagogique (calendrier des étapes des rencontres de parents et remises de bulletins).

Sur la proposition de Madame Catherine Benoît et appuyé par Madame Josiane Bastien-Bonsant il est résolu à l'unanimité d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique.

**PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CET2223-006 8.3 Frais des journées pédagogiques**

Madame Manon Lavigne suggère de charger 15\$ pour les journées pédagogiques pour l'achat de matériel ainsi que pour l'activité.

Sur la proposition de Madame Josiane Bastien-Bonsant et appuyé par Monsieur Éric Robichaud il est résolu à l'unanimité d'approuver les frais des journées pédagogiques.

## **9.0 OBJET D'ADOPTION**

### **CET2223-007 9.1 Établissement des règles de régie interne**

Monsieur Simon Lebel nous présente le document.

Sur la proposition de Madame Karine Lessard et appuyé par Madame Joanie Morin, il est résolu de reconduire le document exposant les règles de régie interne.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **CET2223-008 9.2 Calendrier des rencontres**

Après la lecture du calendrier des dates de rencontres, deux changements sont demandés, on remplace le 15 mai par le 17 mai et le 12 juin par le 14 juin. Suite aux changements, il est donc proposé par Madame Joanie Morin et appuyé par Monsieur Éric Robichaud d'approuver le calendrier ci-dessous :

|          |                          |
|----------|--------------------------|
| Lundi    | 17 octobre 2022 à 18h30  |
| Lundi    | 12 décembre 2022 à 18h30 |
| Mercredi | 22 mars 2023 à 18h30     |
| Mercredi | 17 mai 2023 à 18h30      |
| Mercredi | 14 juin 2024 à 18h30     |

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **CET2223-009 9.3 Actes d'établissements**

Monsieur Lebel présente le document des actes d'établissements.

Sur la proposition de Joanie Morin, il est résolu d'accepter le dépôt de la liste et actes d'établissements 2023-2024, afin de procéder aux différentes consultations prévues à la Loi sur l'instruction publique.

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10.0 INFORMATIONS**

### **10.1 Dépôt d'un plan de travail**

Monsieur Simon Lebel nous présente un document sur les différentes activités qui seront abordées durant l'année.

### **10.2 Parole à la direction**

#### **10.2.1 Santé globale/À l'école, on bouge aux cubes**

Le directeur nous explique le programme de santé globale ainsi que le programme « Ça bouge au cube ».

#### **10.2.2 Campagne de financement**

Le directeur nous mentionne que la vente de billets suit son cours et que la date limite pour effectuer la vente est le 2 décembre. La date du tirage est le 14 décembre. Mesdames Josiane Bastien-Bonsant et Catherine Benoît proposent de faire le tirage devant les élèves.

#### **10.2.3 Procédure objets perdus**

Une proposition est faite par Madame Josiane Bastien-Bonsant d'envoyer une note à signer aux parents pour les objets perdus.

### **10.3 Projet éducatif**

Monsieur Lebel nous expose les grandes valeurs de notre projet éducatif. Nous le regarderons après les Fêtes.

### **10.4 Parole aux enseignants**

Madame Catherine Benoît et Monsieur Éric Robichaud nous énumèrent toutes les sorties et les événements fait depuis le début de l'année.

### **10.5 Parole à la responsable du service de garde**

Madame Manon Lavigne nous mentionne que la tarification lors des journées pédagogiques sera de 15\$. Elle nous parle des activités qu'ils ont vécues et de celles à venir. Il y aura un suivi avec le directeur concernant l'ajout d'une surveillante supplémentaire en fin

de journée avec les maternelles afin de respecter le ratio et pour la sécurité des élèves.

**10.6 Parole à la déléguée du comité de parents**

Aucun point à discuter.

**10.7 Parole au représentant du comité cafétéria**

Madame Karine Lessard propose une vente de pâtisseries lors du spectacle de Noël. Ces pâtisseries seraient préparées par les parents. Madame Catherine Benoît propose de faire un dîner cabane à suce.

**10.8 Parole au représentant de la communauté**

Monsieur Simon Morin est absent.

**11.0 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**12.0 VARIA**

Aucun point au varia.

**13.0 QUESTIONS DU PUBLIC**

Pas de public.

**14.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le lundi, 12 décembre 2022 à 18 h 30.

**15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CET2223-010**

Il est proposé par Madame Joanie Morin et appuyé par Monsieur Éric Robichaud de lever l'assemblée à 20h32.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Présidente

\_\_\_\_\_

Secrétaire

\_\_\_\_\_